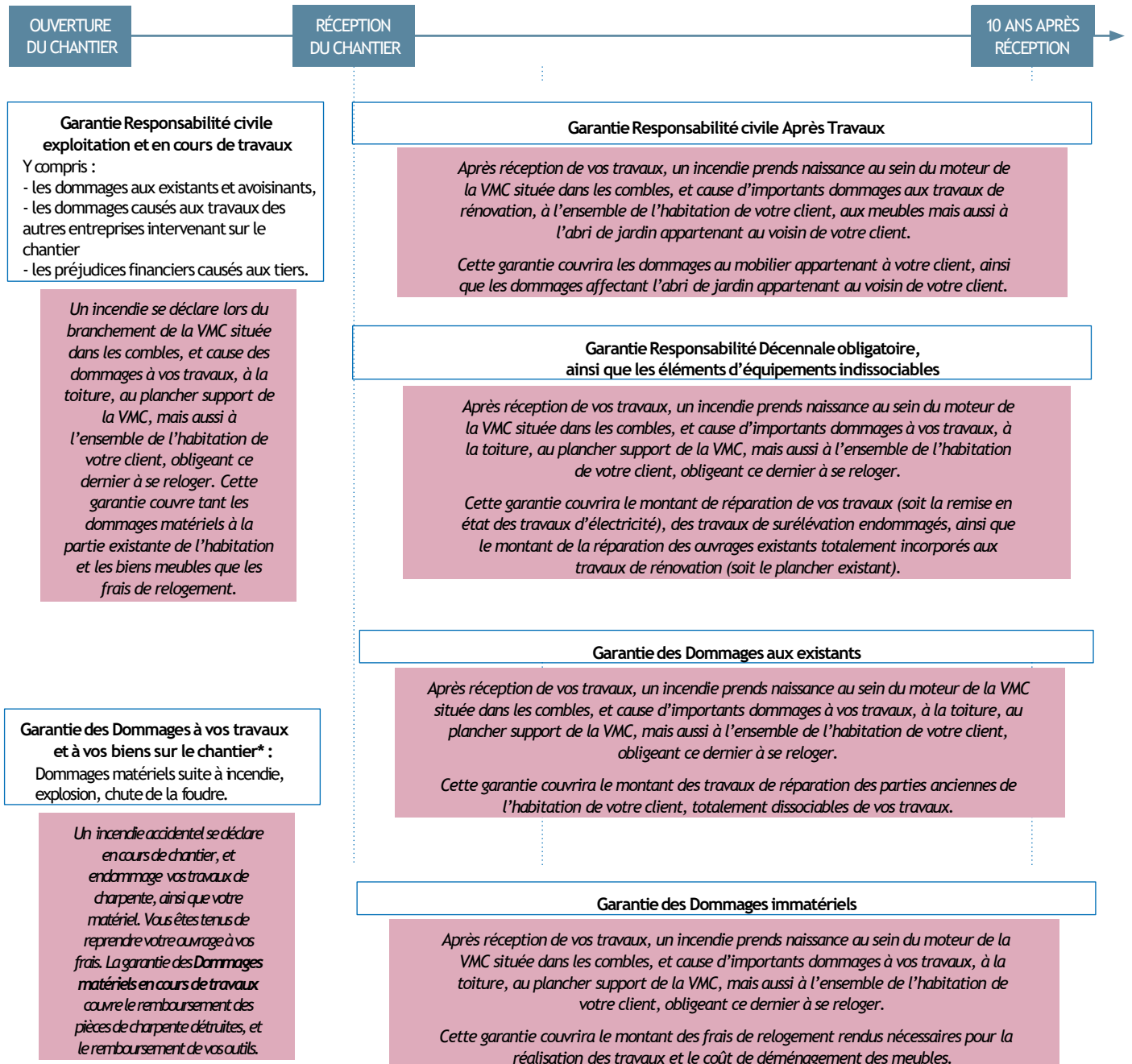


Prise en charge du sinistre Incendie au titre de l'offre CONSTRUIRE

Exemple sinistre : Vous intervenez dans le cadre de l'aménagement d'une maison ancienne, en participant aux travaux de surélévation. Vous avez réalisé les travaux d'électricité de cette partie, comprenant la pose d'une VMC.



* En option